



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° 2018 - 06 - 18 - 003

portant inscription au titre des monuments historiques de la nécropole dite « Grande tombe de Villeroy » située à CHAUCONIN-NEUFMONTIERS (Seine-et-Marne).

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 4 juillet 2017 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la nécropole dite « Grande Tombe de Villeroy », sise sur la commune de Chauconin-Neufmontiers (Seine-et-Marne), manifeste le souvenir des combats de septembre 1914 qui se déroulèrent en ces lieux et des soldats qui y sont inhumés, parmi lesquels figure l'écrivain Charles Péguy ; qu'à ce titre elle présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er-. Est inscrite au titre des monuments historiques, avec son sol et tous ses éléments constitutifs, la nécropole dite « Grande Tombe de Villeroy », située en bordure de la D 129 (route de Villeroy) à Chauconin-Neufmontiers (Seine-et-Marne), sur la parcelle n°84, d'une contenance de 3 a 50 ca, figurant au cadastre section X, tel que délimité par un liseré rouge sur le plan ci-annexé, et appartenant à l'Etat, affecté au ministère des Armées, depuis une date antérieure à 1956.

.../...

ARTICLE 2-. Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à la Ministre de la Culture, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

ARTICLE 3-. Il sera notifié à la préfète du département, au maire de la commune de Chauconin-Neufmontiers , et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

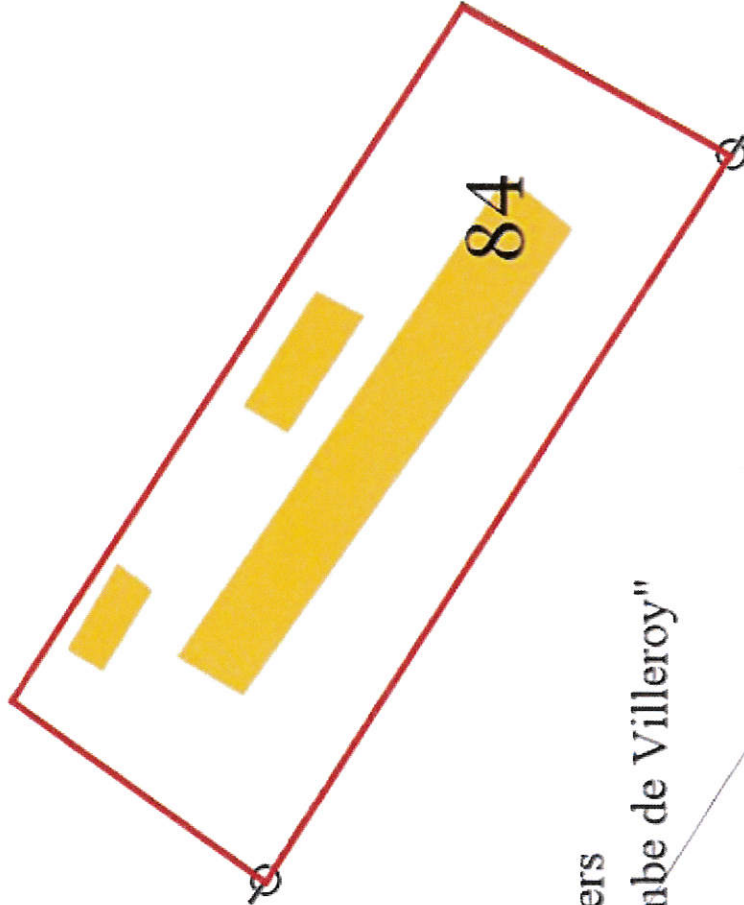
Fait à PARIS, le

18 JUIN 2018

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Michel CADOT

Mémorial



77 - Chauconin-Neufmontiers
Nécropole dite "Grande tombe de Villeroy"

Plan annexé à l'arrêté d'inscription
au titre des Monuments historiques

Stèle

n° 2018 - 06 - 18 - 003

en date du **18 JUN 2018**

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Michel CADOT